



Réunion du CA – mercredi 18 novembre 2020

Présents : Armelle, Didier, Étienne, Isabelle, Laure, Mélanie, Solène.

Excusées : Marie-Édith, Claire-Anne.

Sommaire

Infos crise sanitaire	1
Site Internet.....	1
Chantier formations	2
Chantier enquête	2
Supports de communication.....	3
Nouvelles adhésions.....	3
Un rendez-vous des typotes en visioconférence ?.....	3
Protection des données personnelles.....	3

Infos crise sanitaire

Avec l'évolution de la situation sanitaire (mise en place de zones de couvre-feu, puis nouvelle période de confinement), il est difficile de suivre les annonces gouvernementales et de mettre à jour sur le site ou par courriel les conditions d'attribution des différentes aides. Nous ne souhaitons pas « courir après les informations » et refaire un travail de veille déjà très bien mené par d'autres structures (agences régionales pour le livre, syndicats, fédération des autoentrepreneurs...).

En revanche, le forum serait très utile dans cette situation pour partager des expériences, répondre aux questions et s'apporter du soutien mutuel.

L'ACLF pourrait aussi jouer son rôle en recueillant des données sur la situation telle qu'elle est vécue par ses adhérents (évolution de l'activité et de la rémunération – salaire ou chiffre d'affaires –, recours aux aides, accès aux informations, etc.). Ces données pourraient ensuite être transmises à différents acteurs pour mettre en lumière la situation des correcteurs. Laure et Solène s'occupent de mettre au point un questionnaire qui sera envoyé aux adhérents.

Site Internet

- **Forum**

Une version de travail a été mise en ligne par Gauthier : les membres du CA sont invités à la tester pour qu'Étienne puisse rapidement transmettre nos remarques. Laure demande un réexamen du système d'identification (actuellement en deux étapes – l'une, légère, pour accès en lecture ; l'autre, sur login et mot de passe, pour pouvoir contribuer ; or il serait à la fois plus simple et plus sûr d'avoir une seule identification sur login/mot de passe pour accéder au forum en lecture et en écriture).

- **Annuaire**

Gauthier parvient à afficher les quelques fiches remplies pour le test via notre formulaire, mais il n'arrive pas à mettre en place la fonction recherche sur ces fiches, qui agirait sur quatre champs du formulaire :

services proposés, types de documents corrigés, région et nom de la personne. L'affichage des résultats devra lui aussi être amélioré.

L'accès via la carte Google Map aux fiches des adhérents ne nous semble pas probant pour plusieurs raisons ; nous abandonnons donc l'idée de géolocaliser les correcteurs référencés à partir de leur code postal.

- **Référencement**

Solène avait bien avancé ce chantier en ajoutant sur chaque page du site les mots clés et descriptions nécessaires au référencement. Ce travail est à poursuivre pour les dernières pages mises en ligne (Laure, Solène et Anne-Claire, à confirmer).

Chantier formations

- **« Négociier ça s'apprend »**

Cette formation a eu lieu en ligne (avec Zoom) le 2 novembre. Les participants semblent avoir apprécié cette journée, mais des réserves ont été émises sur les jeux de rôle de l'après-midi, qui étaient parfois assez éloignés de nos pratiques professionnelles (négociation autour de l'achat d'objets...). Les moments de partage d'expériences personnelles ont été très riches et ils ont même continué par mail après la formation.

- **Formation en orthotypographie**

Fontaine O Livres a publié la fiche de cette formation sur son site Internet tout en nous prévenant qu'elle ne pourrait pas avoir lieu sur place dans les conditions sanitaires actuelles, mais la formatrice, Gudrun Zett, ne souhaite pas l'animer en ligne. Nous décidons donc de reporter cette formation à 2021. Laure a prévenu la Drac Île-de-France et demandé le report d'une partie de la subvention.

- **Autres projets de formation**

Nous avons imaginé pour 2021 d'autres temps de rencontre et de formation, notamment un cycle de conférences réunissant à chaque fois un auteur et « son » correcteur. Fontaine O Livre serait très intéressé de nous accompagner sur ce projet et propose un format mixte avec une conférence en ligne, sur Zoom, à prolonger par un atelier entre pairs.

Ce projet ne semble pas réalisable avant la fin de l'année 2020 ; il nécessite un budget (rémunération des intervenants + modérateur), une réflexion sur les thèmes à aborder lors de ces rencontres et des contacts de correcteurs et auteurs intéressés pour témoigner : des idées, des envies parmi vous, adhérents, d'intervenir avec « votre » auteur ?

Chantier enquête

Un rendez-vous a été organisé en visioconférence le 17 novembre pour faire le point sur l'exploitation des résultats de l'enquête par le cabinet Voix/Publics. La base de données a été récupérée et nettoyée, les réponses « autres » ont été recodées pour être intégrées aux pourcentages ; les consultantes vont pouvoir commencer à travailler sur l'analyse des résultats et la rédaction du rapport (dont la remise est prévue la seconde quinzaine de décembre). Des réponses du CA étaient attendues sur deux points :

- Écriture inclusive et mise en évidence de l'importance des femmes dans la population étudiée (83 % des répondants) : nous préférons le développement complet du nom de métier au féminin

et au masculin lorsque c'est possible, plutôt que toute autre solution (masculin « neutre », écriture inclusive ou parenthèses). Bien sûr, si un métier est cité uniquement par des femmes (par exemple, en réponse à la question « Exerciez-vous une autre activité auparavant et laquelle ? »), alors seul le féminin sera employé à l'écrit.

- Format du rapport final : nous préférons un rapport rédigé et illustré de graphiques, mais qui évitera la redondance entre le texte et les images (privilégier soit l'un soit l'autre selon les questions et la teneur des réponses). Il ne devra être ni trop court ni trop long (20 à 30 pages).

Supports de communication

Ce dossier n'est pas urgent puisque la participation à des salons est en suspens. Une proposition est néanmoins en cours de préparation par Claire-Anne et Solène.

Nouvelles adhésions

Neuf nouvelles adhésions ont été validées dernièrement, mais certains membres ont mis en attente leur paiement pour régler en 2021 (sur proposition du secrétariat). À l'avenir, nous inviterons plutôt les nouveaux adhérents de novembre et décembre à régler leur cotisation pour l'année en cours, car ceux-ci bénéficient au moment où ils nous rejoignent du travail effectué les mois précédents.

Au 18 novembre, l'association compte 71 adhérents à jour de leur cotisation.

Un rendez-vous des typotes en visioconférence ?

La richesse des échanges entre participants lors de la journée de formation en ligne « Négociateur, ça s'apprend » nous invite à tenter l'expérience d'une rencontre virtuelle des typotes (via Zoom ou un autre outil), qui permettra aux adhérents d'échanger sans les contraintes géographiques habituelles.

Un ou deux créneaux seront prochainement proposés par mail, certainement dans la semaine du 7 au 11 décembre. À suivre...

Protection des données personnelles

L'association doit répondre à certaines obligations en matière de protection des données personnelles. Il faudrait notamment demander explicitement aux adhérents s'ils sont d'accord pour partager leurs coordonnées avec les autres membres de l'association. Cette demande sera faite dans un message individuel au moment de confirmer l'adhésion et d'inviter au règlement de la cotisation : Étienne mettra à jour son message type pour ajouter cette question.

Solène mentionne l'existence d'un MOOC (cours en ligne gratuit) d'une durée de cinq heures sur le RGPD (règlement général sur la protection des données) et invite d'autres membres du CA (voire de l'association) à le suivre : <https://www.cnil.fr/fr/la-cnil-lance-sa-formation-en-ligne-sur-le-rgpd-ouverte-tous>.